

Bonjour à toutes et à tous,

La semaine dernière étaient dévoilés les résultats d'une enquête salariale réalisée auprès des organismes communautaires québécois qui œuvrent en santé services sociaux. Vous avez d'ailleurs été nombreux à y participer. Les résultats de cette enquête provinciale menée par le CSMO-ESAC, en collaboration avec la CTROC, sont disponibles sur le site Internet de la CTROC au lien suivant : <a href="http://ctroc.org/enquete-salariale/">http://ctroc.org/enquete-salariale/</a>.



Sur ce, voici la dernière édition de l'INFO-ROC.

Bonne lecture!

SUJETS ABORDÉS DANS CET INFO-ROC...

- 1. Retour sur le 20 février : Journée mondiale pour la Justice sociale
- 2. Nouveau sondage aux membres du ROC 03
- 3. Formation Rôles et responsabilités du C.A. d'un OCA
- 4. Assurance-médicaments 100% publique : la campagne se poursuit
- 5. Tournée du CAAP : une voie pour se faire entendre!
- 6. Changement de courriel

#### 1. Retour sur le 20 février : Journée mondiale pour la Justice sociale

Le 20 février dernier se déroulait la Journée mondiale de la Justice sociale. Pour l'événement, environ 2000 personnes dans toutes les régions du Québec ont répondu à l'appel de la Campagne Engagez-vous pour le communautaire et de la Coalition Mains Rouges afin de revendiquer un budget provincial pour la Justice sociale, notamment par un réinvestissement dans les services publics, les programmes sociaux et les organismes communautaires.

Dans la région, plus d'une centaine de personnes ont participé à un rassemblement et une marche jusqu'au Secrétariat du Conseil du trésor. Étaient représentés des groupes communautaires, syndicaux, étudiants et écologistes, ainsi que des citoyens et citoyennes.

Pour consulter les communiqués concernant cette journée :

Communiqué du RÉPAC 03-12: https://bit.ly/2Nt1zF5

Communiqué Engagez-vous pour le communautaire et couverture

médiatique: https://bit.ly/2Xmlj1D

# 2. Nouveau sondage aux membres du ROC 03!

Collaborations publiques, philanthropique et organismes communautaires autonomes

En 2019, les collaborations sont au cœur de nos actions et de nos réflexions, qu'on le veuille ou non. Les relations avec les partenaires sont parfois source de questionnements, d'ambiguïtés, voire même de désaccords. Le ROC 03 fait un bref sondage afin de mieux cerner les difficultés que vous rencontrez actuellement dans vos relations avec les partenaires du réseau public et les partenaires financiers. Votre contribution est très importante!



Date limite pour répondre au sondage : 20 mars 2019

## 3. Formation Rôles et responsabilités du C.A. d'un OCA

Chaque année, des bénévoles acceptent de siéger sur votre conseil d'administration sans toujours connaître les rôles et responsabilités qui sont associés à cette fonction. Il est essentiel d'outiller les administrateurs afin de leur permettre de mieux assumer leur rôle et de répondre à la mission de l'organisme et d'en assurer le respect des valeurs.

Le ROC 03 offre à ses membres une formation de trois heures spécialement conçue pour les administrateurs et administratrices d'un organisme communautaire autonome.

L'équipe du ROC 03 se déplace dans vos locaux, en soirée au besoin, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de votre organisme.

Pour plus d'information, contactez-nous aux coordonnées suivantes : <a href="mailto:info@roc03.com">info@roc03.com</a>
418-524-7111

## 4. Assurance médicaments 100% publique : la Campagne se poursuit

Il y a quelques années, la Coalition solidarité santé a entrepris une campagne de lettre citoyennes aux députés pour revendiquer une assurance médicaments 100% publique. Grâce à cette campagne, l'ensemble des députés et ministres du gouvernement provincial de l'époque ont été sensibilisés à cette question. Rappelons que cette avenue pourrait collectivement nous faire économiser jusqu'à 3 milliards de dollars.

La question de l'assurance médicaments publique est présentement étudiée par le gouvernement fédéral qui envisage la mise en place d'un régime pancanadien. Il a d'ailleurs mis en place un comité afin de de le conseiller quant à la meilleure façon de mettre en place un tel régime. Ce comité doit d'ailleurs consulter les différents partenaires, dont le gouvernement du Québec, et remettre son rapport d'ici juin 2019.

La Coalition poursuit donc ses efforts et invite maintenant la population à interpeller la nouvelle ministre de la santé, Mme Danielle McCann, en lui demandant de prendre part aux travaux concernant cet enjeu.

Pour un suivi sur la campagne: <a href="https://bit.ly/1TflQtH">https://bit.ly/1TflQtH</a>
Pour interpeller la ministre Danielle McCann: <a href="https://bit.ly/2GZLW6Q">https://bit.ly/2GZLW6Q</a>
Pour consulter la documentation sur l'assurance-médicaments 100%
publique: <a href="http://www.cssante.com/node/370">http://www.cssante.com/node/370</a>



#### 5. Tournée du CAAP : une voie pour se faire entendre!

L'un des moyens à la disposition de la population pour alerter le réseau de la santé et des services sociaux de problèmes concernant l'accès aux services ou quant à la qualité de ces services est le dépôt d'une plainte. Parfois, en tant qu'organisme, vous êtes confronté à des témoignages déroutants. Ce moyen peut être une voie à emprunter, afin que les personnes qui fréquentent votre organisme soient entendus!

«Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) aide les personnes qui sont insatisfaites des soins reçus - ou des soins qui devraient être reçus - dans le réseau de la santé et des services sociaux et qui voudraient le signaler. [Le CAAP fait] actuellement une tournée des organismes communautaires afin de faire connaître sa mission aux intervenant.e.s qui côtoient au quotidien les personnes vulnérables. En effet, celles-ci sont plus susceptibles que d'autres de vivre des négations de droits et des situations difficiles avec un médecin, un travailleur social, un préposé, etc.»

Le CAAP se montre disponible à «rencontrer votre équipe pour une très brève présentation (10 ou 15 minutes peuvent suffire).»

Pour plus de détails, contacter l'organisme au 418-681-0088.

### 6. Changement de courriel

Veuillez prendre note que l'adresse électronique agentdeliaison@roc03.com cessera de fonctionner d'ici les deux prochaines semaines et sera modifié par l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:liaison@roc03.com">liaison@roc03.com</a>. Vous pouvez dès aujourd'hui mettre à jour vos contacts.

## Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter!

# L'Équipe du ROC 03

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Quebec, G1H 6Y8

Courriel: info@roc03.com

Tel.: 418.524.7111 www.roc03.com











Facebook Twitter YouTube Site Internet Adresse courriel

